

## PARTIE 5 – UNE CROISSANCE AU SERVICE D’UN CHOIX DE SOCIÉTÉ

Ce Focus Réso est destiné à vous accompagner dans la lecture de la partie 5 du projet de résolution.

Face à l’urgence environnementale, la CFDT est convaincue de la nécessité de s’engager résolument dans la transition écologique. Mais les changements à conduire sont d’une telle ampleur qu’ils ne peuvent être conduits sans la mobilisation de tous, et donc sans l’assurance que la transition sera juste. Pour la CFDT, la transition sera juste, non seulement si les efforts à conduire sont équitablement partagés et démocratiquement décidés, mais surtout si la société que l’on construit au terme de cette transition est plus juste que la société actuelle (5.1).

Pour la CFDT, cette transition juste doit être une priorité syndicale de la mandature à venir (5.2). Cela suppose de bâtir un nouveau modèle de développement, plus soutenable écologiquement et qui privilégie le bien-être individuel et collectif plutôt que la seule richesse matérielle (5.2.1). Un tel modèle rénové suppose d’investir dans la recherche et l’innovation, dans l’action publique, mais aussi d’investir dans l’industrie afin de produire autrement, mieux et surtout autre chose : de l’usage, de l’accès, du durable. Il nous faut peser en faveur de nouvelles stratégies industrielles, en faveur d’une planification des transformations à conduire (5.2.2). Il nous faut aussi croiser l’action au sein des filières et au sein des territoires (5.2.3). Notre réseau de militants, réuni et mobilisé, doit être un levier de ces transformations, à tous les niveaux possibles du dialogue social (5.24).

Pour conduire ces changements, la CFDT estime nécessaire de réarmer l’action publique, ce qui suppose une fiscalité plus juste et donc plus efficace, avec notamment un impôt plus progressif et une mise à contribution des plus gros

patrimoines. Le niveau de l’endettement public ne doit pas être un frein à l’action compte tenu de la faiblesse des taux d’intérêt, mais il doit nous obliger à rechercher la plus grande efficacité économique, sociale et écologique de la dépense publique. (5.3)

L’Europe, enfin, doit être motrice, au service du progrès social et environnemental en activant tous les leviers de régulation et mécanismes de dialogue social (avec les Comités d’entreprise européens, la Confédération européenne des syndicats, etc.) pour changer la vie des travailleurs et travailleuses. Nous n’aurons un monde juste qu’en mobilisant le niveau européen. (5.5)

### ■ Les grands chapitres

#### 5.1 UNE TRANSITION JUSTE

#### 5.2 FAIRE DE LA TRANSITION JUSTE UN SUJET SYNDICAL

#### 5.3 FINANCER L’ACTION PUBLIQUE

#### 5.4 UNE NOUVELLE GRILLE DE LECTURE DE LA MONDIALISATION

#### 5.5 DES LEVIERS EUROPÉENS À SAISIR POUR CHANGER LA VIE DES TRAVAILLEURS ET DES TRAVAILLEUSES

## FOCUS 1

### Pour faire de la transition juste un sujet syndical

Face aux enjeux environnementaux, sociaux et sociétaux, face à l'urgence des transformations à venir, la CFDT plaide pour une transition juste qui puisse concilier les exigences écologiques, économiques et de justice sociale. La justice de la transition est aussi une condition de réussite des mutations à venir, qui ne peuvent être conduites sans l'engagement de tous. Mais qu'est-ce qu'une transition juste ? Le projet de résolution propose une double réponse à cette question : la transition est juste si les efforts nécessaires sont équitablement partagés, mais la transition est juste surtout si elle permet de construire une société plus juste. Cela doit permettre de renforcer nos revendications et notre audience auprès des travailleurs confrontés aux défis de la transition.

## FOCUS 2

### L'articulation filière territoire : l'échelon central de la transition

Face aux mutations industrielles, technologiques et écologiques à l'œuvre, les besoins de transformation de notre modèle de production et de développement nécessitent de croiser les approches sectorielles et territoriales pour être au plus près des besoins des travailleurs. Systématisée, cette articulation offre un espace de dialogue global et pertinent. Le texte propose d'articuler les enjeux sectoriels et territoriaux partout où cela est possible pour anticiper les reconversions induites par la transition écologique. Au-delà de l'implication des structures CFDT, les partenariats noués avec d'autres acteurs de la société civile concernés par la transition écologique sont un levier dans les territoires.

## FOCUS 3

### Des impôts plus justes pour financer la transition

La CFDT revendique de longue date une réforme de notre système fiscal. Telle qu'appliquée aujourd'hui, la fiscalité pénalise les bas revenus et avantage les plus aisés au gré des réformes successives, accentuant toujours plus les inégalités. Réformer la fiscalité doit nous permettre de redonner à l'impôt équité et lisibilité : c'est ainsi que la CFDT propose de taxer davantage les plus aisés, ponctuellement et sur le moyen terme, pour contribuer à la sortie de crise et nous donner les moyens d'investir dans une croissance durable. C'est aussi en ce sens qu'elle réaffirme sa volonté de rendre l'impôt plus progressif via la création d'une nouvelle tranche d'imposition pour les plus hauts revenus et une redéfinition des taux d'imposition du patrimoine.

## FOCUS 4

### L'Europe motrice

Les travailleurs ont tout à gagner d'une Europe sociale mais aussi politique plus affirmée, si l'on ne veut pas que le déséquilibre entre la faiblesse des réponses politiques et le niveau des attentes entraîne le désenchantement des populations. Pour la CFDT, le renforcement du projet européen est la seule façon de peser sur le cours du monde au moment où on assiste à un fort rééquilibrage entre les différentes puissances.

Ce renforcement est possible à condition d'améliorer les processus décisionnels de l'Union européenne. C'est ce que propose le projet de résolution. Face aux enjeux sociaux et écologiques à venir, l'enjeu est de bien mettre en avant les critères que nous devons porter en Europe (quelles normes sociales, environnementales, économiques, etc.) dans la perspective d'améliorer les régulations au niveau mondial.

## \* La partie 5 c'est aussi...

...En matière de transition juste, les modalités d'action syndicale dans les instances d'entreprise ou d'administration, les filières, les territoires. De nouveaux modèles de développement portés par la CFDT pour réussir la transition juste. Notre analyse de la dette publique et de son pilotage. Notre nouvelle vision de la mondialisation, nos revendications pour mieux gérer ses impacts, la sécurisation des travailleurs, la responsabilité sociale des entreprises et organisations.